S.O.S Mamans – Journal de bord n° 77 – Printemps 2018

Publié le 21 octobre 2017
10 minutes

Souzy couronnée « reine » à la galette SOS Mamans

Samedi 21 octobre 2017

Notre équipe sur la Côte d'Azur arrive à loger chez une vieille dame deux mineures, 13 et 15 ans, enceintes. Le « père » de l'une d'elles, qui n'est en fait pas son véritable père mais le 2 époux de sa maman, l'a mise enceinte, et également son amie. Naturellement il est exclu par lui que les deux jeunes n'avortent pas. Celle de 13 ans est à tel point angoissée et perturbée par ce viol et cette situation qu'elle explose littéralement dans un bar sur la Côte d'Azur en jetant plusieurs lourds cendriers en verre sur les bouteilles du bar. Prise de panique elle se sauve an sautant dans une voiture qui se trouvait là avec la clef sur l'allumage… et créa immédiatement un accident en rétrogradant dans un mur, avec des gros dégâts sur la voiture. Nous avons dû indemniser immédiatement le bar (2000 € de dégâts) et le propriétaire de la voiture (3000 € de réparation), afin qu'ils ne portent pas plainte. Car la police aurait tout de suite ramené ces jeunes vers leurs familles, en particulier chez le « père » violeur … et revoilà l'avortement forcé. Ainsi nous avons réussi à sauver les quatre personnes, c'est-à-dire les deux très jeunes mamans et leurs deux tout petits bébés. Deo gratias ! Parfois il faut passer par là pour sauver. Naturellement nous les suivons de près.

Lundi 30 octobre 2017

Ce jour nous avons revu Sarah (que nous appelons Sarah II, puisque nous avons 3 Sarah entre nos petites mamans). Elle est au bord d'un collapse nerveux, à tel point des soucis financiers l'assaillissent. En fait, avec ses deux enfants (dont nous avons sauvé le 2 il y a 5 ans), elle n'a depuis le 1 octobre plus aucune prestation des Allocations Familiales : celles-ci se permettent une pause de paiement pendant 3 mois, jusque fin décembre, soit-dit pour mettre à plat les calculs des allocations par suite à des nouvelles règlementations. Nous avons deux autres jeunes mamans dans la même situation. Ce comportement des services de l'Etat est une insulte aux pauvres, indigne voire ignoble ! Comment ces petites mamans doivent se débrouiller, avec 800 € qui manquent pendant 3 mois dans leur portemonnaie, leur seule ressource au-delà de quelques services dans le quartier – repassages, nettoyages, courses pour quelques vieilles personnes – puisqu'il n'y a plus de travail pro-

posé par le Pôle d'emploi ? Voilà ce que Sarah doit assurer chaque mois : 376 € de loyer, 154 € de cantine, 120 € électricité et eau, 200 € « pour remplir le frigo »… Déjà avec les allocations c'est difficile sinon impossible de s'en sortir ayant deux enfants à charge. Mais sans allocations pendant 3 mois ? Honnêtement, nous ne savons pas comment ces mamans, avec leurs bébés ou enfants, arrivent à sortir vivantes de telles épreuves, et il doit y avoir des dizaines de milliers de mamans en pareille situation, en France de 2017… Veut-on les pousser à la prostitution, au suicide ? Oui, nous accusons l'Etat, par ailleurs déjà assassin des bébés par l'avortement légalisé et remboursé. L'Etat se moque des pauvres, les préférés de Dieu. Honte sur un tel Etat barbare qui méprise d'abord les bébés, ensuite leurs mamans en les poussant au-dessous du seuil de pauvreté !
Mais là où le mal abonde, la grâce surabonde, chante l'Eglise dans la liturgie du missel romain. Nous autres Chrétiens n'avons qu'à mettre en œuvre cette vérité divine, et elle se révélera chaque fois de nouveau de façon resplendissante, confondant les méchants.
Lumen Christi – Deo gratias !

Vendredi 24 novembre 2017

Nous venons de recevoir une lettre émouvante d'une de nos donatrices : « Chers amis de SOS Mamans, merci de tout cœur pour votre dernier journal de bord, édition automne 2017. Les témoignages nous bouleversent grâce à Dieu, pour votre dévouement envers ces jeunes mamans et leurs bébés. Je viens moi-même d'une famille déchirée par un divorce, mon père a eu trois épouses successives, et ma mère – sa première femme – a été menacée lors de 2 grossesses. Deux frères (ou sœurs) ont été tués par 2 avortements, à l'époque en Angleterre. Ils sont présents dans ma prière à chaque messe. Ce court témoignage pour vous dire combien Dieu est bon et a couvert notre génération de bienfaits, en dépit de tout. En effet, j'ai grandi, ai connu le scoutisme, ai épousé un camarade scout. Nous avons accueilli pleinement la vie, et le Seigneur nous a donné 10 enfants merveilleux ! Nos enfants, âgés de 26 à 8 ans, ont tous la foi en Jésus, alléluia ! Avec ma profonde reconnaissance et mes amitiés, A.J., 50 ans ».

Dimanche 31 décembre 2017

Cet après-midi nous avions de nouveau notre galette de noël de SOS Mamans pour nos petites mamans. En dehors de nos donateurs, il y avait 4 mamans avec leurs enfants sauvés. C'était pour nous une grande joie, car généralement les mamans, après le sauvetage de leurs enfants, essaient d'oublier ce fait dans leur vie, ayant trop honte d'avoir été tentées un instant par l'avortement de leurs bébés. Bref, comme dans l'Evangile où, des 10 lépreux guéris, il n'y avait qu'un seul à revenir à Jésus pour dire merci… Comme on oublie les pompiers d'un incendie, on oublie aussi les sauveteurs des bébés, il faut s'y habituer.
Ci-dessus en souvenir une photo de la petite Souzy, 3 ans, qui a trouvé dans sa part de galette une sève-santon – et fut couronnée reine, à la joie de nous tous.

Samedi 20 février 2018

Ce jour baptême de Marie, née il y a 2 mois (et sauvée par SOS Mamans 7 mois avant sa naissance).

Mardi 27 mars 2018

Ce jour nous avons revu Marie, baptisée il y a 6 semaines, médaille de l'Immaculée au cou. Quelle joie ! C'est vrai que notre travail de sauvetage, même s'il est parfois dur, est toujours couronné par un évènement d'un bonheur absolu : la naissance d'un enfant de Dieu, sauvé physiquement de la mort, mais parfois à notre immense joie aussi spirituellement par le baptême dans l'Esprit Saint !

Lundi 2 avril 2018

Un cas pénible : une très jeune Française, enceinte d'un homme qui l'a quittée dès qu'elle lui annonça son état. Elle ne pouvait plus payer l'appartement toute seule, et nous avons dû lui trouver une bilocation à moitié prix (400 Euro/mois). Ceci implique de lui avancer le 1 mois, plus un mois de caution, total 800 Euro. Un bébé sauvé !

Nous ne pouvons que réaffirmer que notre expérience prouve que le fléau de l'avortement est en très grande partie causé par le déclin de l'homme qui pousse les femmes en de telles situations que pour elles aucune autre solution que l'avortement semble imaginable. Où est parti le sens de paternité, responsabilité, chevalerie, honneur, courage chez tant d'hommes autour de nous ? Sur 1373 bébés que nous avons pu sauver, nous connaissons toutes les mamans, mais nous ne connaissons à peine qu'une douzaine d'hommes « géniteurs ». Les autres ont disparu comme des papillons, ou plutôt des hommelettes minables. Dieu miséricordieux, envoyez-nous de nouveau des HOMMES debout pour vaincre l'avortement !

Mercredi 4 avril 2018

Ce jour une donatrice nous écrit : « Je vous demande de réserver si possible ce don à une maman française et catholique ou susceptible de le devenir ». Pourquoi pas pour une maman traditionaliste pratiquante, chère Madame ? C'est tout le paradoxe du christianisme : nous mourons avec le Christ même pour ceux qui semblent ne pas être bons, voire pour ceux qui ne se convertiront peut-être jamais. Nous sauvons leurs bébés. Une voie sans issue, diriez-vous ? Oui, nous sauvons sur une voie apparemment sans issue terrestre, souvent en vol aveugle. C'est Jésus qui nous appelle à avancer sur cette voie-là : SAUVER ! AIMER ! En fait nous croyons aimer les pauvres que nous sauvons, mais en réalité c'est Jésus qui les aime et sauve. Il le fait avec la force de son Amour infini pour tout être humain qu'il a créé. Et « l'infini divin » se traduit pour nous chez SOS Mamans très souvent par « fou ». Amour fou. Les bonnes gens nous voient et secouent la tête : « Ils sont trop naïfs », « ils se font avoir », « Ils croient leurs mensonges », « ils sauvent ce qu'il ne faut pas sauver ». « Ils sauvent des futurs terroristes »… Qu'ils disent cela au Christ ! C'est souvent que nous sommes abasourdis et perdus en voyant le paradoxe de notre travail, disons mieux : en avançant sur les chemins de l'Evangile. Pas seulement les jeunes femmes que nous aidons se sentent perdues, souvent nous aussi. Nous avançons en pilotage aveugle, en faisant confiance uniquement à Jésus qui, Lui, sait tout.

Rien que ce paradoxe prouve que notre religion est la vraie, la seule vraie religion. En Catholiques nous participons au paradoxe infini de Dieu. Toutes les autres religions sont le résultat de calculs par trop humains, et ils le prouvent ensuite en maculant leurs mains de sang innocent. Comme tous les avorteurs et complices médicaux, juridiques et gouvernementaux, ils ont du sang innocent aux mains, chaque jour du sang frais. Que Dieu, suivant la prière de Jésus, leur pardonne ces crimes, « car ils ne savent pas ce qu'ils font ».

BILAN LE 16 avril 2018

En 23 ans de travail sur le terrain nous avons pu sauver avec votre aide 1370 bébés de la mort, avec leurs mamans sauvées dans leur âme, ce qui fait 2740 êtres humains vitalement secourus. Actuellement nous attendons la naissance de 47 bébés déjà sauvés. Nous disposons de 4 studios loués à Paris et aux environs. Nous avons une demi-douzaine d' « hébergeuses » accueillant chacune entre 2 et 5 jeunes filles enceintes jusqu'à la naissance de leurs bébés plus 3 mois. La caisse – nous l'appelons « la caisse du Bon Dieu » car elle est imprévisible et implanifiable – est actuellement au plus bas. Nous survivons avec l'espérance que Dieu la remplira – comme toujours !

Cher lecteur, chère lectrice,
vous faites partie de nos donateurs ou coopérants, et nous nous faisons une joie de partager avec vous, par le biais des extraits de notre "Journal de bord", nos joies et nos peines.
Ce "Journal" devient un monument de l'espérance, prouvant que le crime de l'avortement peut être vaincu par la charité chrétienne.
Nous sommes fiers et heureux de vous savoir à nos côtés. Restez y, s'il-vous-plaît !
Vous faites véritablement partie de l'équipe de SOS MAMANS, merci, et en avant !
Site Internet : (rubrique SOS MAMANS)
Dons immédiats possibles par carte de crédit (via Paypal) sur la page d'accueil de notre site Internet , en spécifiant : « pour Sos Mamans ».

Pour tout renseignement, contact ou don :

S.O.S MAMANS (UNEC)
B.P 70114
95210 St-Gratien
Rép/Fax 01 34 12 02 68
sosmamans@wanadoo.fr